

CR Réunion du conseil municipal du 26/06/2018 à 18:00

Secrétaire de séance : Lionel CHIGNOL

Pouvoirs :

- Bertrand GAUTHIER à Michel MAITRE
- Philippe GENIN à Christophe MINET
- Catherine PISSOCHET à Chantal DESSERT
- Olivier PISSOCHET à Michelle BERTHIER

Manque le pouvoir d'Isabelle de CHAVAGNAC

Approbation du CR du 11/06/2018 : 14 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION

Chantal DESSERT : Q : fait remarquer qu'elle n'a pas été destinataire de la convocation habituelle.
Michelle BERTHIER : R : pas eu le temps de préparer les documents habituels seul le courriel en date du 19/06/2018 a été envoyé et valait convocation dans le respect des 5 jours francs.

I. ASSAINISSEMENT :

Présentation par Michel MAITRE des conclusions de la commission des marchés publics dont l'objet portait sur l'analyse des offres remises par diverses entreprises, dans le cadre des projets de travaux liés à l'assainissement collectif.

Cette commission s'était tenue le 19 juin 2018 à 14:00.

1- Lot n°1 : Travaux de réhabilitation des réseaux

Deux entreprises ont postulé : COLAS et SADE.

Barème : 12 points pour la note technique et 8 points pour la note financière

Analyse des offres ci-dessous :

<u>Entreprises</u>	Note technique (sur 12 points)	Note prix (sur 8 points)	Note globale (sur 20 points)	Classement
<u>COLAS</u>	11,40	8,00	19,40	1
<u>SADE</u>	7,45	7,52	14,97	2

Proposition faite de retenir l'offre la mieux-disante : COLAS

Vote du conseil : POUR 14 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION : 0

Entreprise retenue : COLAS

2- Lot n°2 : création de la STEU

Deux entreprises ont postulé : COLAS et SPL63

Barème : 12 points pour la note technique et 8 points pour la note financière

Analyse des offres ci-dessous :

<u>Entreprises</u>	Note technique (sur 12 points)	Note prix (sur 8 points)	Note globale (sur 20 points)	Classement
<u>SPL63</u>	8,80	7,80	16,60	1
<u>COLAS</u>	7,55	8,00	15,55	2

Proposition faite de retenir l'offre la mieux-disante : SPL63

Vote du conseil : POUR 14 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION : 0

Entreprise retenue : SPL63

3- Lot n°3 : Essais préalables

Deux entreprises ont postulé : LRA Contrôle et SUEZ

Barème : 9 points pour la note technique et 11 points pour la note financière

Analyse des offres ci-dessous :

<u>Entreprises</u>	Note technique (sur 9 points)	Note prix (sur 11 points)	Note globale (sur 20 points)	Classement
<u>SUEZ</u>	8,25	11,00	19,25	1
<u>LRA CONTROLES</u>	5,40	7,39	12,79	2

Proposition faite de retenir l'offre la mieux-disante : SUEZ

Vote du conseil : POUR 14 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION : 0

Entreprise retenue : SUEZ

Questions diverses

✧ **Réunion/activités extra-scolaires :**

Réunion à programmer pour connaître l'attente des parents d'élèves

- sur les horaires d'ouverture de l'accueil des enfants le mercredi matin
- sur le maintien de ce service à la rentrée 2018-2019.

En 2017-2018, 7 enfants ont été accueillis en moyenne le mercredi matin.

✧ **Remise des calculettes pour départ en 6ème :**

La cérémonie de remise des calculettes est programmée le 5/07/2018 à 16:30 à l'école.

✧ **Travaux bascule :**

Christophe MINET informe que les travaux de toiture de la bascule sont réalisés et qu'il reste à repeindre les dessous de toit en gris.

✧ **Point électrique à la bascule :**

Christophe MINET alerte sur un problème de mise en sécurité d'un point électrique (luminaire) peut-être encore raccordé au réseau électrique et sous tension.

✧ **Bâtiment communal dans la cour du Bon Vivre :**

Christophe MINET a été alerté par Denise CHAMBON riveraine du bâtiment communal dans la cour du Bon Vivre, de son état de délabrement avancé et menacerait même de s'effondrer rapidement sur sa propriété.

2 solutions sont envisageables, la démolition ou sa réfection. Une visite du bâtiment est à programmer par la commission des travaux.

✧ **Grenier de la mairie :**

Christophe MINET s'inquiète de l'état d'encombrement du grenier de la mairie dans lequel de nombreux objets obsolètes sont empilés dans une totale insalubrité. Il propose une séance de tri à réaliser prochainement à l'aide de plusieurs volontaires. Il reste à définir une date.

✧ Installations sportives de tennis :

Suite à des demandes de riverains de pouvoir bénéficier des courts de tennis et en l'absence de leur utilisation, il convient de prendre une décision quant à l'avenir de ces installations.

En préambule à la question relative au devenir de ces installations, Mme le maire souhaite faire le rappel suivant : *« Les informations données à Christophe par la sous-préfecture de Montluçon sont erronées, une association qui n'est plus composée que du président et du trésorier alors que le couple constitue les seuls adhérents pose problème. En l'espèce si le trésorier est sa compagne il y a conflit d'intérêt la séparation des pouvoirs entre les 2 fonctions n'est pas respectée. Si sa compagne est la secrétaire c'est pire une association pour exister doit avoir au minimum un président et un trésorier. »*

Par ailleurs l'état d'abandon et de dégradation du site "tennis" justifie une intervention de la mairie car c'est sa responsabilité. Dominique Verdier nous a informés de l'incident qui aurait pu être dramatique avec un jeune le jour de l'animation foot. En AG du foot j'ai été interrogée sur l'avenir des installations, il y a aussi une demande d'anciens adhérents pour que l'activité reprenne mais pas avec l'équipe actuelle puisque c'est la mairie qui est sollicitée.

La proposition faite en séance d'une réunion au jour et heure souhaités par le président à savoir le 9 juillet à 19 h conduit à abandonner l'idée d'un tarif à 20 euros, c'était possible mi-juin pas mi-juillet nous devons donc donner des clés gratuitement cet été.

Concernant le souhait exprimé par 2 conseillers à savoir l'apaisement je confirme avoir fourni des gages (Michel a rappelé ma proposition faite en début de mandat d'autoriser les licenciés de Rongères à profiter de la salle omnisports de Varennes) j'ai signé des devis de travaux , je ne souhaitais qu'une chose c'est que cette association fonctionne , je ne suis responsable en rien de son échec en revanche il est impératif qu'il le reconnaisse (je cite Michel à nouveau "il faut l'aider à sortir par le haut ").

Le problème n'est pas l'apaisement mais le traitement rapide d'une situation dangereuse qu'un juge éventuel ne manquerait pas de soulever " comment vous n'avez rien fait mais vous étiez au courant "c'est sur cette base que nous devons travailler, rendre aux usagers l'utilisation des courts et sécuriser le site. »

A la vue de ces éléments, le conseil municipal, pour répondre aux demandes de riverains de pouvoir bénéficier des courts de tennis et en l'absence de leur utilisation par l'association du tennis de Rongères, doit prendre une décision quant à l'avenir de ces installations. Celles-ci, laissées dans un état de délabrement, nécessitent des travaux pour leur remise en service et surtout leur mise en sécurité, vis à vis des tiers, comme l'a rappelé Dominique VERDIER. En l'absence de la réalisation de ces travaux préalables, la responsabilité de la commune pourrait être engagée.

Christophe MINET se propose de porter le dossier et de rencontrer l'actuel président du club (Patrice MARTIN), lors d'une réunion avec la commission des associations pour connaître les intentions de l'actuel président, pour la prochaine saison (2018-2019).

C'est à l'issue de cette réunion que sera prise la décision de mettre à disposition ou pas, ces installations, selon des modalités à définir. Un conseil municipal ultérieur règlera le problème.

Une rencontre est prévue le 9 juillet 2018 à 19:00 à la mairie.

✧ **WC public sur la place des Tilleuls :**

Chantal DESSERT s'interroge sur le maintien du WC public sur la place des Tilleuls. Ce WC ne répond plus à aucun usage et vu son état de délabrement avancé, mériterait d'être démonté. Reste à définir une date.

✧ **Contrat de travail de Dylan à la cantine :**

Chantal DESSERT rappelle qu'il devient urgent de recevoir le cuisinier de la cantine scolaire à l'approche de la fin de l'année scolaire pour lui signifier son renouvellement de contrat. Mme le Maire a pris bonne note.

✧ **Affaire SUEZ ORGANIQUE :**

Un courrier de réponse a été envoyé à SUEZ ORGANIQUE en réponse au courrier de menace. Le directeur adjoint de SUEZ Organique a rappelé par téléphone la commune pour lui présenter ses excuses sur une démarche dont il n'était pas informé.

✧ **Plan d'épandage des boues de la STEU des Bontemps :**

Lionel CHIGNOL déposera le 27 juin 2018, le dossier de déclaration au service de police de l'eau pour instruction. Le but étant de réaliser la campagne d'épandage des boues en septembre 2018.

✧ **Financement du projet d'assainissement collectif :**

Un rendez-vous est programmé en semaine 26 avec une banque pour étudier une offre de prêt bancaire

✧ **Travaux de voirie en cours :**

Michel Maitre informe le Conseil que des travaux de renforcement de chaussée sont programmés en semaine 26 sur les chemins communaux :

- des Petits Chambertins,
- de Vitry
- des Rives.

Tous ces chemins sont intercommunaux et ont fait l'objet d'un financement partagé entre les communes concernées.

Fin de Séance : 20:00

<p><u>Le Maire</u> Michelle BERTHIER</p>	<p>Lionel CHIGNOL</p>	<p>Isabelle de CHAVAGNAC <i>Absente</i></p>
<p>Chantal DESSERT</p>	<p>Nathalie GADET</p>	<p>Bertrand GAUTHIER <i>Absent - pouvoir à Michel MAITRE</i></p>
<p>Philippe GENIN <i>Absent - pouvoir à Christophe MINET</i></p>	<p>Brigitte MAITRE</p>	<p>Michel MAITRE</p>
<p>Christophe MINET</p>	<p>Catherine PISSOCHET <i>Absente - pouvoir à Chantal DESSERT</i></p>	<p>Olivier PISSOCHET <i>Absent - pouvoir à Michelle BERTHIER</i></p>
<p>Hervé POIGNÉ</p>	<p>Laurent POURRET</p>	<p>Dominique VERDIER</p>